

Les études :



La première partie (saison sèche) de l'étude de la Grande-Terre concernant les communes d'Anse-Bertrand, Le Moule, Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Port-Louis, Saint-François et Sainte-Anne s'est ache-

vée. Elle a eu lieu du 22 mars au 14 mai 2010. Cette étude a été réalisée à l'aide du laboratoire mobile et de tubes à diffusion passive NO₂.



La seconde partie de l'étude s'effectuera au cours de la saison des pluies et débutera au cours du mois de septembre.

En bref :

■ **Les 13 et 15/04** : Interventions scolaires à St-François lors de l'étude.



■ **4 et 6/05** : Interventions auprès des scolaires à Morne-à-l'Eau lors de l'étude.



■ **08/05** : Parcours du souffle avec Karu Asthme à Baie-Mahault.

■ **26/05** : Enregistrement des vidéos pour le magazine l'écotidienne sur Télé Guadeloupe.

■ **Du 31/05 au 3/06** : Alerte pollution due aux particules fines - interviews télé et radio.



■ **23/04** : Interview RCI et radio Guadeloupe au sujet de l'étude de la Grande-Terre.



Ne pas jeter sur la voie publique. ILLUO



Bulletin de la qualité de l'air N°21 : Avril - Mai - Juin 2010

ÉDITORIAL

LES MOISSURES ET LA QUALITÉ DE L'AIR

Les moisissures (aussi appelées « champignons microscopiques ») font partie d'une grande variété de micro-organismes qui englobent notamment les champignons et les levures. Ces micro-organismes peuvent croître et se reproduire rapidement, produisant des spores de taille microscopique.

La moisissure fait partie de la vie de tous les jours. C'est à cause d'elle que la nourriture se gâte, que les feuilles se décomposent et que les morceaux de bois laissés sur le sol pourrissent. Les taches noires veloutées que l'on observe sur le bord d'une fenêtre humide sont aussi de la moisissure. De plus, le papier ou les tissus entreposés en milieu humide prennent une odeur de moisi attribuable à l'action de la moisissure.

Toutefois, la moisissure peut également rendre de grands services. Ainsi, la pénicilline provient d'un type particulier de moisissure. D'autres moisissures entrent dans la fabrication de certains aliments et certaines boissons (ex: bière, ...). Les bonnes moisissures sont sélectionnées et cultivées en milieu contrôlé.

La moisissure se développe dès lors que nous lui fournissons l'humidité et la matière nutritive dont elle a besoin. Si nous gardons nos articles secs, la moisissure ne peut pas croître. Une teneur élevée en humidité peut résulter d'une infiltration d'eau de l'extérieur, au niveau du plancher, des murs et du toit, ou de fuites de plomberie. Les occupants d'un logement produisent également de l'humidité dans leurs activités quotidiennes comme les bains, la lessive ou la cuisson. L'eau s'infiltré dans un bâtiment si la structure est déficiente ou abîmée. Lorsqu'il n'y a pas assez de ventilation pour extraire l'humidité, celle-ci s'accumule à l'intérieur de l'habitation.

Divers types de moisissures se forment sur différents ma-

tériaux. Certaines croissent en présence d'une forte humidité, d'autres peuvent apparaître même si on ne voit pas d'eau. L'humidité contenue à l'intérieur d'un matériau peut suffire à permettre la formation de ces moisissures. Ces dernières produisent des spores qui se retrouvent en suspension dans l'air ambiant.



moisissures sur un fruit



moisissures sur un mur

La présence dans l'air des spores produit par les moisissures impacte surtout les personnes «sensibles» (personnes âgées, nourrissons, allergiques, asthmatiques, ...)

- et conduit à des symptômes tels que :
- Congestion et écoulement nasal
 - Irritation des yeux,
 - Toux ou congestion
 - Aggravement de l'asthme,
 - Fatigue, maux de tête, malaise,
 - Problèmes dermatologiques,
 - Difficulté de concentration.....

Vous pouvez prévenir la moisissure en adoptant ces gestes simples :

- Aérer quotidiennement votre maison
- Conservez votre logement au sec
- Remédiez sans délai à toute fuite d'eau
- Débarrassez-vous des articles qui ne servent plus
- Entretenez votre logement et nettoyez-le régulièrement
- Adoptez des habitudes de vie qui contribuent à réduire l'humidité.

Sources :
www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/cours/roqueber.htm
www.cmhc-schl.gc.ca/fr
www.echst.ca

CE SECOND TRIMESTRE 2010, l'indice moyen de la qualité de l'air a été bon (3,7)



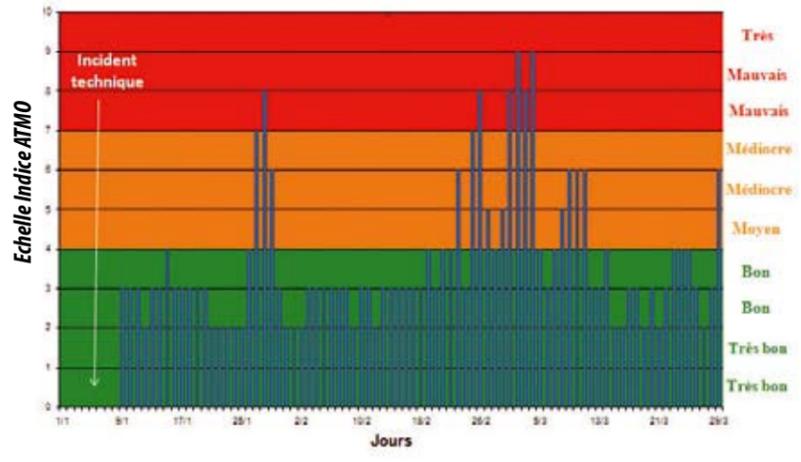


station périurbaine /Abymes

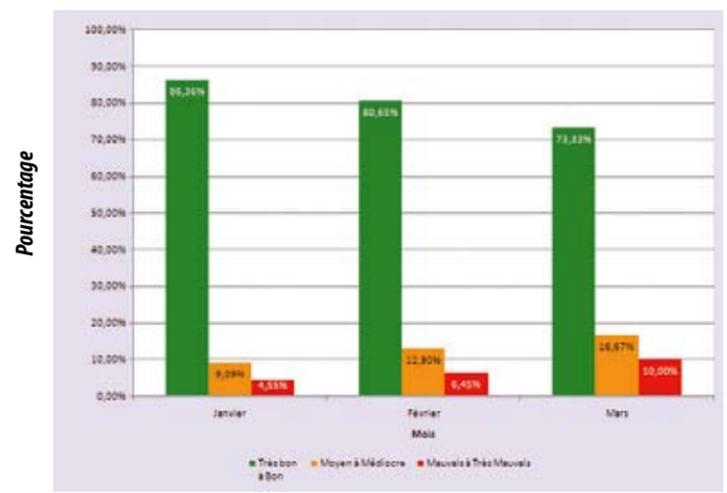
station périurbaine /Pte-à-Pitre

station périurbaine /B-Mahault

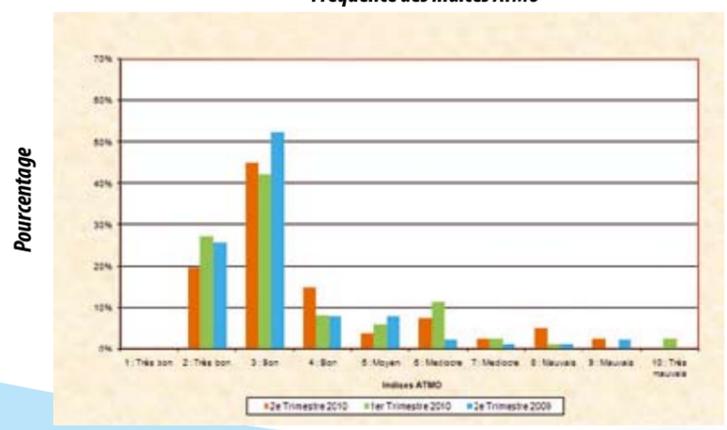
Indice de la qualité de l'air du 2e trimestre 2010



Distribution mensuelle des indices ATMO du 2e trimestre 2010



Fréquence des indices ATMO



Les statistiques du trimestre

Le passage des brumes de sable sur l'ensemble de notre archipel s'est poursuivi tout au long du trimestre. Ainsi, l'indice moyen de la qualité de l'air est égal à **3,7 : indice bon**, contre 3,6 (indice bon) pour le 1er trimestre 2010. Au 2e trimestre 2009, nous avons une moyenne de 3,28 (indice bon).

Ce 2e trimestre 2010, les indices ATMO oscillent entre 2 et 9 (très bon à mauvais), avec une prédominance pour l'indice 3, qui représente **45,78%** de l'ensemble des indices calculés. Le meilleur indice (2 : très bon) représente **19,28 %** et le plus élevé indice (9 : mauvais) représente **2,41 %** des indices du trimestre.

La classe des indices 1 à 4 (très bon à bon) affichent un taux de **79,52%** par rapport à l'ensemble des indices calculés au cours de ce second trimestre 2010.

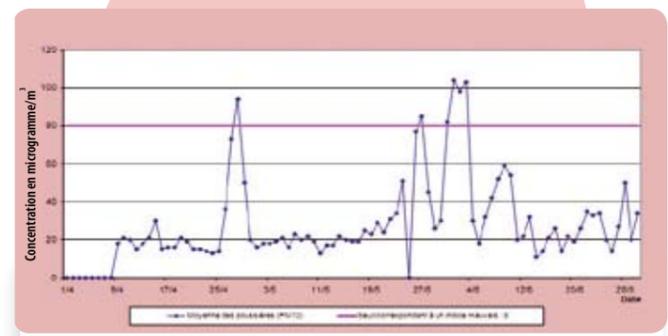
La classe des indices 5 à 7 (moyen à médiocre) représente **13,25 %** des indices calculés.

La dernière classe d'indices 8 à 10 (mauvais à très mauvais) représente **7,23 %** de l'ensemble des indices.

Polluant	Valeur limite journalière pour la protection de la santé humaine	Valeur maximale mesurée pour le trimestre	Nbre de dépassement pour le trimestre
Particules fines (PM10)	50 µg/m ³ – pas plus de 35 jours par an	104 µg/m ³	14
Dioxyde d'azote (NO ₂)	240 µg/m ³ – pas plus de 18 heures par an	24 µg/m ³	0
Ozone (O ₃)	120 µg/m ³ – pas plus de 25 jours par an	113,90 µg/m ³ *	0
Dioxyde de soufre (SO ₂)	25 µg/m ³ – pas plus de 3 jours par an	11 µg/m ³	0

* La concentration moyenne en O₃ est très similaire à celle observée en 2009 à la même période. Cependant, les 30, 31 mai 2010 et le 1er juin 2010, il a été observé des valeurs moyennes journalières élevées. Les vents, très faibles, ont empêchés la dispersion rapide des polluants, entraînant la formation d'ozone en quantité plus importante. Les 30 et 31 mai 2010, le sous-indice ozone était moyen : 5

Évolution de la concentration en particules de moins de 10 microns de diamètre (PM10) - Avril - Mai - Juin 2010



Les particules fines (PM10)

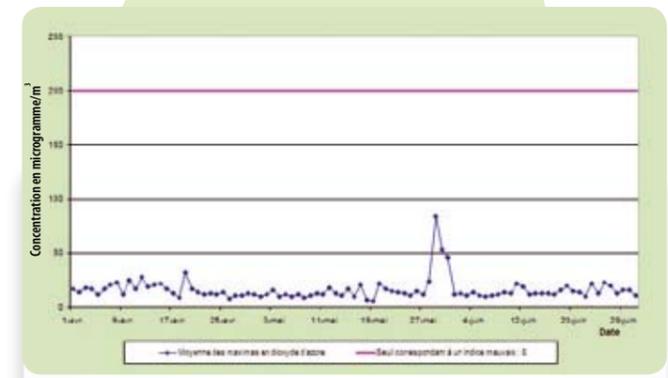
Le seuil d'information et de recommandation correspondant à l'indice 8 a été dépassé ce trimestre.

La concentration moyenne en particules pour ce second trimestre 2010 a cependant faiblement diminué. Elle est de **31 microgrammes/m³** contre 31,40 µg/m³ pour le 1er trimestre 2010.

En 2009 pour la même période, la concentration était plus faible (26,13 microgrammes/m³). Notons que l'archipel Guadeloupe a été en alerte pendant quatre jours successifs (du 31 mai au 3 juin 2010) à cause des particules contenues dans les brumes de sable, avec des indices variant entre 8 et 9.

Les particules en suspensions (particules de moins de 10 microns) proviennent essentiellement de l'industrie, des transports, des volcans et des brumes de particules de moins de 10 microns (ex. : cimenterie, véhicules diesel, des combustions et brumes de sable).

Évolution des maximas horaires en dioxyde d'azote (NO₂) Avril - Mai - Juin 2010



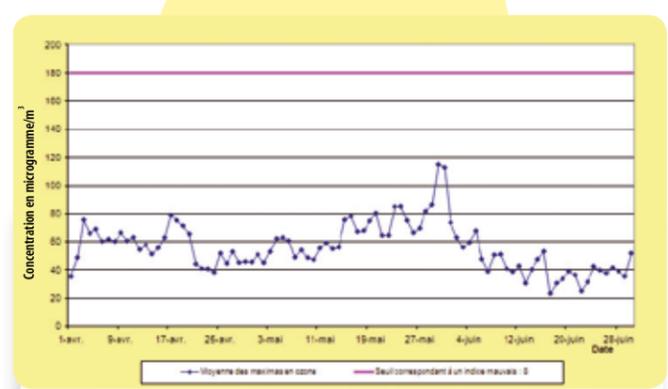
Le dioxyde d'azote (NO₂)

Il n'y a pas eu de dépassement du seuil en dioxyde d'azote (NO₂) ce 2e trimestre 2010. La moyenne des maxima horaires en dioxyde d'azote est en baisse et passe à **16,30 microgrammes/m³** contre à 19,30 microgrammes/m³ au 1er trimestre 2010. En comparaison, la moyenne des maxima horaires en dioxyde d'azote était de 13,66 microgrammes/m³ au cours du deuxième trimestre 2009.

Le dioxyde d'azote est un gaz nocif pour la santé. Il provient essentiellement des véhicules et des installations à combustion.

A forte exposition, il peut provoquer des perturbations de la fonction respiratoire, voire des lésions et de l'hyperréactivité chez les asthmatiques.

Évolution des maximas horaires en ozone (O₃) Avril - Mai - Juin 2010



L'ozone (O₃)

Pas de dépassement du seuil en ozone ce second trimestre 2010.

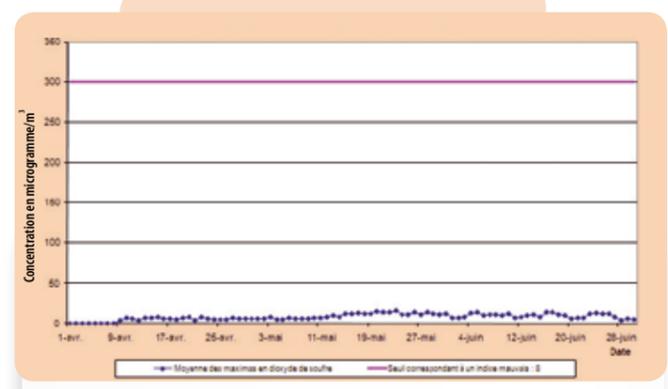
La concentration en ozone est cependant en augmentation ce trimestre. Ainsi, la moyenne des maxima horaires en ozone est de **56 microgrammes/m³**, contre 45,10 µg/m³ pour le 1er trimestre.

En 2009 pour la même période, la concentration était légèrement moins élevée (55,21 µg/m³).

L'ozone est un polluant secondaire qui résulte de la transformation photochimique de polluants primaires : les oxydes d'azote et les composés organiques volatiles (COV).

Ce polluant provoque des irritations oculaires et des altérations pulmonaires. Il modifie la croissance des plantes.

Évolution des maximas horaires en dioxyde de soufre (SO₂) Avril - Mai - Juin 2010



Le dioxyde de soufre (SO₂)

Il n'y a pas eu de dépassement de seuil en dioxyde de soufre ce second trimestre 2010.

Ainsi, les quantités relevées restent très largement en dessous du seuil critique. La moyenne des maxima horaires en dioxyde de soufre a timidement augmenté ce trimestre, passant de **8,80 µg/m³**, contre 6 microgrammes/m³ pour le premier trimestre 2010.

En 2009 pour la même période, la présence de soufre était un plus faible, avec une concentration de 4,03 µg/m³.

Le dioxyde de soufre émane surtout des industries, du transport et des volcans.

Il entraîne des problèmes respiratoires et des irritations des voies respiratoires (toux), après une forte exposition.